

Les délais de procédure sont prescrits à peine de caducité ou d'irrecevabilité

Modélisation des conclusions:

- exposé des faits et procédure
- énoncé des chefs de jugement critiqués
- discussion des prétentions et moyens
- dispositif récapitulant les prétentions

> distinction des moyens nouvellement présentés
> liste des pièces

